

## LA SECONDE GUERRE MONDIALE A MIMET

Lorsque la guerre éclate, la deuxième, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, aucune allusion n'en est faite dans les délibérations du Conseil Municipal de Mimet. Il semblerait que tout continue comme d'habitude. Ce n'est qu'une impression, même si à la séance du 2 septembre 1939, on parle de prestations, d'assistances et de contributions indirectes.

Le 17 décembre 1939, on apprend que M. Casasoprana, Percepteur-Receveur Municipal est mobilisé depuis le 20 septembre, comme Bagnis plus tard et Meyer Louis dès le 2 septembre.

Des mois s'écourent sans que rien ne transpire. Puis, à la séance du 21 avril 1940, on apprend que sont déchus du Conseil Municipal Messieurs Michel, Baudonnet, Bagnis, Gajan, Vitalis, Imbert et Daniel. C'est un rappel de la séance du 31 mars 1940 qui annonce déjà à leur propos "*n'assistaient pas à la séance*" : ils étaient présents jusqu'au 21 janvier 1940. Il faut remarquer que Michel Marcel avait été élu à la séance du 2 septembre 1939 comme adjoint, en remplacement de Vadon Célestin, décédé.

On est dans la "drôle de guerre" ! Ceux qui restent au Conseil, Bonnet, Meyer, Coste et Rigaud (qui se dit "malade" depuis janvier 1940), ont reçu l'ordre de se défaire de leurs collègues, pour des raisons politiques. Ordres de déchoir venus d'en haut : préfecture ? Oui ! En avril 1940, le Préfet Paul Bouet à Marseille déchoit 74 élus municipaux des Bouches-du-Rhône, dont 7 rien qu'à Mimet ! Il y reste 3 élus. Ordre établi par le Conseil de la Préfecture, le 10 février 1940, appliqué dès le 31 mars, en vertu de la loi du 20 janvier 1940 "*portant déchéance de plein droit de tout membre d'une assemblée électorale qui faisait partie de l'Internationale Communiste*". Y avait-il 7 communistes sur 10 à Mimet ? Sûrement pas, mais on est dans les règlements de compte d'après 1936 entre socialistes et communistes, entre Droite et Gauche ! Les rescapés obéissent car il n'y a rien d'autre à faire.

Il ne faut pas oublier les discussions infinies qu'a fait naître le Pacte Germano-Soviétique à la veille de la déclaration de guerre au sein du P.C.F.

et de la gauche en général en France. Comme toujours, une guerre entre puissances s'accompagne de la tentation d'une guerre civile : un malheur n'arrive jamais seul !

En revanche, on voit apparaître des noms de familles d'estivants : Dessauge, François, Perrier Claude. D'autre part, on ne parle plus de Conseil Municipal, mais de "Délégation Spéciale", avec à sa tête, M. Imbert, le Président, et non le Maire.

Le 12 mai 1940, on "*nomme M. Maneille Ludovic, receveur et mademoiselle Sorton Jeanne pour le contrôle et la confection des cartes (...) l'agent contrôleur chargé de la confection des cartes et des fiches [recevra] une rémunération de 30 francs.*"

Le 15 septembre 1940, il faut louer les terres du domaine de la Tour, appartenant à la commune, "*aucun munitonnaire ne s'étant présenté, il a été décidé qu'une nouvelle publicité serait faite (...) qui aurait lieu le 27 octobre (...) étant donné l'état des terres délaissées depuis près de trois ans, le première année du bail serait gratuite.*" Terres abandonnées depuis 1937 : en octobre, M. Mouret Baptistin signe le bail de la Tour, non sans un marchandage ! Mais on ne pouvait laisser ces champs fertiles à la broussaille.

Le 17 novembre 1940, c'est Gourrand dont on apprend qu'il a été mobilisé début avril 1940, sept mois plus tôt : il était ingénieur du service vicinal à Gardanne. Il est remplacé par un nommé Fontenaille Jean. Comme le dit la Délégation Spéciale : "*elle approuve l'exposé de son Président et le convertit en délibération*". Cette même Délégation, qui existe depuis avant le Gouvernement de Vichy, décide de "*rémunérer l'agent qui aide le secrétaire de la Mairie dans la distribution des coupons trimestriels et des feuilles de tickets (pain, viande, matières grasses et fromages) ainsi qu'au collage des coupons.*"

Par la loi du 4 janvier 1941, le 18/1/41, "*la délégation (...) désigne comme membres de la commission (...) Monsieur David Louis, instituteur, Laugier Urbain, employé et Bonnet Lucien, cultivateur, pour l'organisme chargé de la répartition des chaussures.*"

Le 25 janvier 1941, nouvelle réunion une semaine plus tard. Si on cite toujours la loi du 5 avril 1884 du Conseil Municipal, c'est, cette fois, pour "*dresser la liste des commissaires-répartiteurs*". Suit une liste de 20 noms, titulaires et suppléants, trois ont moins de 40 ans et ils font partie de cette Délégation Spéciale. À noter qu'à Marseille, la Délégation Spéciale n'apparaît que le 20 septembre 1940. L'application de cette mesure se fait de façon irrégulière en France : qu'on se rappelle la série télévisée "*Un village français*" ! Désormais, aux assemblées élues on substitue la Délégation Spéciale nommée par les autorités. Ce qui s'est passé à Mimet après le 31 mars 1940, donc avant la débâcle de juin 1940. Donc, avant le gouvernement de Pétain qui, lui, a repris et exigé la généralisation des délégations spéciales à partir du 12 juillet 1940.

Bref, l'ambiance, à Mimet, devait être chaude ! Mais, rien ne transpire.

Le 25 janvier 1941, sur les 20 noms, il y a deux mineurs, dont un habitant à Saint-Savournin. Puis tout paraît tranquille, on expédie les affaires courantes.

Le 9 mars 1941, on découvre que Jean Deleuil, dit Jeannot par tous, menuisier de son état, "*prisonnier en Allemagne*", ne peut plus payer son loyer : "*la Délégation Spéciale accepte de suspendre le paiement par M. Deleuil, de la location de la cave sous la veille mairie.*" Il est prisonnier de guerre.

Le 16 mars 1941, la Délégation Spéciale "*désigne comme chef de la Défense Passive, le chef des pompiers, M. Laugier Urbain.*" Le 6 avril 1941, on maintient M. Maneille et M<sup>elle</sup> Sorton "*pour le contrôle, la confection et l'échange des cartes d'alimentation.*" Le 1er juin 1941, c'est "*... pour la destruction des pies, afin de sauvegarder les récoltes, une prime de 3 francs par pie sera accordée au porteur de deux pattes.*" Le 20 septembre 1941, on parle de Julien Ravera : on en reparlera. Pour l'instant, on double son traitement pour "*... la nombreuse correspondance (...) les états, enquêtes, renseignements, recensement à fournir, les registres nouveaux à tenir (chaussures, vêtements, cartes d'alimentation, etc, etc...).*"

Séance du 15/11, du 16/11... Depuis 1941, c'est la onzième séance, en moyenne une par mois, toujours pour affaires courantes. Cette fois, on apprend qu'il faut *"veiller à la mise en application des dispositions qui concernent le rationnement de l'électricité."*

Le 1<sup>er</sup> mars 1942, Monsieur Baudonnet Jules, épicier et boucher à Mimet, déchu du Conseil Municipal le 31 mars 1940, voit ses loyers augmenter pour sa maison de la Place et les deux garages qu'il loue à la mairie. Baudonnet déchu mais toujours présent au village. D'une façon générale, la Délégation Spéciale multiplie, à la fois, ses réunions et les aides apportées à la population : opération séduction ou souci du bien-être relatif d'un village à moitié paralysé par la guerre ?

Le 10 mai 1942, la Délégation Spéciale prend l'engagement d'aménager un terrain de sport au domaine de la Tour qui lui appartient, d'assurer le jardinage, l'entretien et la mise à disposition du lieu aux sociétés de la localité. Le tout, en application du *"mens sana in corpore sano"* ? Mais en contradiction avec 2,50 francs additionnels pour la protection de la Santé Publique alors qu'ils sont à 97,30 pour le traitement du garde-champêtre et de 265,60 pour les contingents d'assistances, apprend-on le 15 août 1942 !

En juillet 1942, incendie de la montagne allumé par les Allemands. En juin 1943, *"secours aux incendies de forêts, du mois de juillet 1942 : 15.012 francs pour rémunérer les sauveteurs, 7.650 francs pour l'achat de l'outillage nécessaire"*. Le 25 juillet 1943, des sous pour *"débroussaillage autour des maisons d'habitation dans un rayon de 100 mètres"*. Le 22 août 1943, *"participation obligatoire des communes au service de protection et défense contre l'incendie..."*

Le 24 octobre 1943, la Délégation Spéciale s'apercevant que *"la loi du 27 octobre 1940, instituant la carte d'identité de Français"* n'a pas été respectée, on embauche du personnel pour rattraper le retard ! Trois années ! Dès l'entre-deux guerres, l'administration réclama cette carte d'identité. Elle fut combattue par les intellectuels et les artistes comme une atteinte possible à la liberté de chacun. La loi disait *"tout Français, de*

*l'un ou l'autre sexe, âgé de plus de 16 ans, ne peut désormais justifier de son identité que par cette carte d'identité de Français.*" En pleine guerre, c'était le moyen de traquer les marginaux, les minorités et les Juifs non répertoriés.

Il faut se plier à la "Délégation d'Instruction Générale" qui l'exige.

Ma grand-mère, Mireille Guillaneuf, au 58 rue Basse, abrita durant des mois une famille Lévy composée de cinq personnes, père, mère et trois enfants. Tout le village le savait et personne ne parla, même pas à des "nervis" ni à la police venue de Marseille pour les capturer. En ce cas, les Lévy allaient se cacher dans des remises, des caves, des clapiers, sous des fagots et ne revenaient que la nuit chez eux. Lorsque les nervis marseillais approchèrent de trop près, les enfants de Mimet jouaient en faisant le plus de bruit possible et si la cache se trouvait sous des fagots, ils sautaient dessus comme s'il s'agissait d'un trampoline ! Les Lévy ne furent jamais inquiétés. Cependant, ils changèrent de cachette pour aller aux Castan, près des Rampauds, où ils resteront jusqu'à la Libération : l'alerte a été chaude (témoignage de M. Magère, habitant sur la Place). À la fin de la guerre, lorsqu'il n'y eut plus de danger, Simone Samat rendit aux Lévy un petit coffre qu'ils lui avaient confié : il avait passé la guerre dans un tas de sable ! Des gestes qui montrent la volonté de résister au quotidien.

Les faits de résistance sont très variés, divers, parfois surprenants. Des soldats allemands se tenaient en garnison au jeu de boules. Le matin, ils venaient se laver sur la Place, à la fontaine. Alors, il y avait interdiction de se présenter pour passer, du moins, fallait-il montrer patte blanche. Alors, les femmes de Mimet arrivaient, chacune avec sa tinette familiale contenant tout ou partie des déjections naturelles, moins ce qu'on avait vidé comme engrais pour les légumes dans les jardins, tomates, pommes de terre et salades. À chaque passage, les soldats arrêtaient la mère de famille qui posait sa tinette au sol et levait les bras. Le soldat pouvait ainsi et sans risque, soulever le couvercle et constater ce qu'il en était de la merde de chaque famille ! En réalité, ces soldats, trop heureux d'être loin des combats meurtriers, ne firent aucune difficulté à personne, même si ces

défilés quotidiens de dix à douze femmes chaque matin n'étaient pas de leur goût ! (témoignage de Josette Pastor qui habitait sur la Place). On y reviendra.

Le 23 janvier 1944, la Délégation Spéciale alloue "à M. Mme Faren Léon et Laugier Urbain la somme de 150 francs à chacun, pour les frais occasionnés du déplacement en Arles pour le démontage et la réception des canons des fusils rendus à la population de Mimet." Une bonne manière obtenue par la Délégation Spéciale. La dernière séance a lieu le 11 juin 1944 : on n'est pas certain que le débarquement de Normandie réussisse !

Plus rien jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1944, où il est dit "... les membres de la Délégation Municipale instituée par l'arrêté du 21 août 1944..." Ce n'est plus la Délégation Spéciale. Ses membres n'en sont plus là, remplacés par Decanis Marcel, Michel Marcel, Deleuil Jean, Vitalis Germain, Tucça Félix.

Tucça s'illustra par la capture de deux soldats allemands en armes qui se rendaient ! Il les amena au village alors que Mimet était encore aux mains des Allemands, ce qui n'était pas très prudent. Mais Tucça Félix était républicain espagnol et pas très prudent ! (témoignage de Pampé).

À la tête de cette Délégation Municipale, on mit "*Michel Marcel, adjoint révoqué [déchu] le 15 février 1940*". Tucça fut au ravitaillement... La délégation était devenue "municipale" et non plus "spéciale".

Il faut se rappeler que le 6 juin 1944, les Anglo-Américains débarquèrent en Normandie et le 15 août 1944, avec les Français, en Provence. À ce sujet, on ne peut oublier la belle résistance d'Arsène Leidi, dit Lupin, puis L.N. ce qui, pour les Allemands, faisait Hélène, soit une femme à la place d'un homme. Car Arsène, qui faisait du renseignement en vue du débarquement, signalait fortifications, blockhaus, troupes, armements : il eut pour cela près d'une quinzaine de médailles parmi les plus honorifiques. En 2015, on apposa une plaque sur le monument aux morts en son honneur et pour ne rien oublier. Après la guerre, pour le remercier, on l'affecta au déminage des bombes et mines non explosées !

Ainsi, ce fut le silence entre la réunion de la Délégation Spéciale (11 juin 1944) et celle du 1<sup>er</sup> octobre de la nouvelle Délégation Municipale. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'est rien passé ! Et tout d'abord, la libération de Mimet (témoignage de Maurice Christol, photos).

- *"J'étais dans le petit chemin entre la Mairie et la boulangerie. J'ai entendu un grondement de moteur et de chenilles qui venait de la rue Saint-Sébastien. Tout à coup, j'ai vu un char couvert de poussière. Il s'est arrêté au milieu de la Place. Monsieur Imbert qui s'occupait de la Mairie et se trouvait derrière l'acacia, près de l'épicerie, demanda :*

- *"Américain ou Allemand ?"*

*La tourelle du char venait de s'ouvrir et j'entends répondre :*

- *"Français !" par le tankiste qui tenait un revolver à la main.*

- *"Il faut dire que l'étoile U.S. se trouvait sur le côté droit du char Sherman et qu'avec les combats, elle s'était ternie. De plus, de là où on était, on ne pouvait la voir. J'ai fait des photos, j'étais content et je n'étais pas le seul. Le cauchemar s'achevait. C'était le 21 août 1944.*

*"Alors, Monsieur David, notre instituteur, me demanda d'aller au "Poteau" (croisement de la route de Mimet vers St Savournin à environ 1km.). une chenillette avec mitrailleuse attendait, puis les autres Sherman : toute une armée arriva à Mimet et même, après qu'elle ait repris sa progression, ils laissèrent un char sur l'aire Daniel" (jardin d'enfants aujourd'hui).*

Puis des tabors marocains arrivèrent avec des Français et des officiers. Il y eut aussi des Tunisiens. À leur chef qui ne connaissait pas bien le terrain, Monsieur David indiqua le chemin de Ste Anne pour parvenir à Marseille. Ce qu'ils firent, évitant ainsi les fortifications allemandes de Ners, dans les Thermes: un verrou de blockhaus et les ruines du château au dessus datant du moyen âge. Ces troupes parvinrent à la Bourdonnière et au Logis Neuf sans perte aucune.

Après, ce furent les Américains. Ils installèrent un dépôt vers Fontbelle. Tucca Félix, dont on a déjà parlé, "échangea", contre quelques bouteilles de vin données à un soldat U.S., sa jeep ! Au volant de ce

véhicule, Tucca s'en vint vers la Pignatelle et la Prunière et roula dans les bancaous ! Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'essence ! Ce ne fut pas très long vu l'appétit de ces jeeps en essence. Après, les Américains récupérèrent leur voiture. (témoignage de Maurice Christol)

- *"Je me rappelle que j'ai photographié,"* reprend Maurice, *"avec mon Kodak, ces jeunes soldats en calots ou casqués qui nous souriaient dans ce soleil d'août qui était celui de la guerre. La mairie portait les trois drapeaux, français, anglais, U.S., accrochés ensemble, enfin, ce n'était pas la mairie mais la poste. Avant de partir vers Marseille, les Tabors défilèrent sur la Place avec leur turban, leur tablier de cuir et leur fanfare. Ça m'a beaucoup marqué, ces hommes venus d'ailleurs qui combattaient pour nous libérer. Ils ont laissé derrière eux des sacs de nourriture, de la farine, "don du peuple des États-Unis de l'Amérique au peuple de France", c'était écrit sur les sacs. Nous étions pauvres, on manquait de tout, ils nous ont ramenés à la vie! J'avais dix ans",* m'a raconté Maurice à la fin de sa vie : il savait ce qu'était le courage.

Le 26 octobre 1944, la Délégation Municipale reçoit, de Monsieur le Préfet, une circulaire réclamant la remise en route du "Comité Communal de la Production Agricole" créé le 3 septembre 1939 ! C'était renouer avec les institutions d'avant la défaite, donc avec la France d'avant Pétain. En même temps, à cette date apparaît Achille Magère, il est "*surveillant de la pompe municipale et des fontaines*". Le 26 novembre 1944, Achille Magère fait partie de la Commission administrative de Mimet pour la révision des listes électorales. De plus, on entérine les budgets 1943 et début 1944 à la séance du 24 décembre 1944. sans doute pour éviter les récriminations à venir !

Une remarque : le 28 décembre 1944, une séance contre-signée par tous. Le 21 janvier 1945, autre séance même ment contresignée. Et, à la suite, "*suite de la séance du 28 décembre 1944*", sur la même page ! Et contresignée ! La vie n'est pas un long fleuve tranquille...



Le 13 mai 1945, la "Délégation Municipale", ex "Délégation Spéciale", redevient "Conseil Municipal" : Achille Magère est élu maire par 8 voix sur 9, un bulletin blanc et 3 abstentions, la majorité absolue.

En la même séance, il est décidé, "*sur proposition de M. le Maire, de donner le nom "Place de la Victoire" à la place de la Mairie ; une plaque sera apposée pour l'indication de cette dénomination.*"

Le 7 juillet 1945, in extremis, il y a urgence à "*l'organisation de la Nationale (sic) du 14 juillet*" : deux jours de fête. "*Samedi 14 juillet : concours de boules à la longue à la mêlée (250 fr. de prix)... concours de quadrette (250 fr. de prix)... Bal en matinée et soirée. Dimanche 15 juillet : concours de boules à la pétanque (200 fr. de prix), concours de quadrettes (100 fr. de prix) avec reprise du bal.*"

Le 11 août 1945, il y a de nouveau "*urgence de fixer la date de la fête de la Commémoration de la Libération*" du village : ce sera le 21 août 1945, la fête de la Libération, "*il sera attribué au comité de la fête votive la somme de cinq cents francs.*"

Mais, le 4 septembre 1945, il faut inscrire "*au budget de l'année 1945* :

*Fête de la Libération (août 1944).....2.000 francs*

*Fête de la Victoire (juin 1945).....6.000 francs*

*Fête du 14 juillet (1945).....5.000 francs*

*Commémoration de la Libération (août 1945)2.500 francs*

*soit un total de..... 15.500 francs*

Achille Magère, ou Achille, eut la lourde tâche de ramener à la vie, en temps de paix, le village de Mimet : il le fit avec bonhomie. Mais la fracture de 1936, puis celle de la défaite de 1940 ont laissé des traces durables. Il s'efforça de redonner une ferveur pour l'unité nationale et du lustre pour les glorieuses épreuves de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Le 3 novembre 1945, "*la somme de 5.000 francs (cinq mille francs) pour l'organisation de la Fête pour la commémoration du 11 novembre*", et "*Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'appel à la souscription nationale à l'occasion du jour du Memorial Day, dans le but d'offrir le Monument de la*

*Paix aux États-Unis (...) vote une subvention de 500 francs au comité franco-américain du monument à la Paix."*

Mais certaines rancoeurs subsistèrent.

Le 20 décembre 1945, il mit en route un très grand projet : *"Dérivation pour l'alimentation en eau des immeubles de Mimet, qui prévoit la construction d'un bassin de 450m<sup>3</sup>, d'un lavoir communal (?), des prises d'eau pour incendie, d'une canalisation d'évacuation permettant le branchement des immeubles en bordure."*

C'était "l'eau à la pile" (à l'évier) ! Ce sera fait en juin 1957 par le Projet Rigaud.

## ANECDOTES GUERRIÈRES

### **Jeannot**

Il y eut, au moins, trois prisonniers de Mimet, capturés en 1940. L'un était célibataire. Un second marié comme le troisième, Jeannot Deleuil. En son stalag, Jeannot se fit une plaie à la main, il était menuisier de son métier donc utile. Avec cette plaie, il leur devenait inutile : aussi, Jeannot entretint sa blessure qui ne guérissait pas. Lorsque le service obligatoire du travail fut créé, le S.T.O., ce qu'on a appelé la relève en 1942, de Pierre Laval, certains prisonniers furent rendus à leur famille, dont Jeannot Deleuil, au rythme d'un contre trois spécialistes venus "volontairement" en Allemagne !

Jeannot s'illustra à Mimet. Les Allemands amenèrent une pièce d'artillerie au Barri. Leur objectif, le Baou Traouqua, ou Gros Trou. Ils craignaient que des résistants s'y installent. Jeannot qui baragouinait quelques mots d'allemand, parvint à leur faire comprendre que c'était inutile : le gros Trou était vide...

### **Le bombardement de Marseille**

Le 27 mai 1944, un bruit infernal se fit. Par vagues de 7 ou 8 forteresses volantes, les Américains envoient 134 appareils sur la ville. Venus sans doute du sud, ils ont contourné Marseille pour revenir par le nord afin d'éviter les tirs de D.C.A.. C'est Maurice Christol qui raconte : *"les forteresses, chargées jusqu'à la gueule, volent au ras des collines ; les moteurs peinent, geignent, toutes les mécaniques sont à leurs limites. Elles sont passées sur nos têtes. J'étais au col Sainte-Anne, j'aurais pu les toucher... Après, c'est Marseille qui a tout pris !"* C'était à 10h. 43, il tomba 288 tonnes de bombes sur le centre de la ville, on parle de 1.700 morts et 1.300 blessés.

Une anecdote s'ajoute, celle de Fontbelle : Pampé m'amena, un jour, un fragment de bombe, un éclat, il est au musée. Puis, il m'amena à Fontbelle, au trou qu'avait creusé la bombe. Au moment où les forteresses

sont passées au-dessus de Fontbelle, des Allemands s'y trouvaient avec une pièce de D.C.A., ils tirèrent.

L'un des équipages le repéra et lâcha une bombe. Par chance, elle ne tomba pas sur Fontbelle sinon il n'en resterait rien. Par chance, le tir de D.C.A. rata sa cible.

Il ne subsiste de ça, qu'un bout de bombe et un trou !

### **Le jeu de boules**

Lorsque les Allemands arrivèrent à Mimet, sans doute en 1943, les Mimétains jouaient aux boules. Aussitôt, ils prirent la fuite et laissèrent les boules sur le terrain. Les petits jeunes du village avaient donné l'alerte ! Parce que, parmi les boulistes, il y avait des réfractaires au S.T.O. (Service du Travail Obligatoire en Allemagne). À partir du 16 février 1943, un décret mobilise ceux nés de 1920 à 1922, le recrutement obligatoire sera élargi et renforcé ensuite. Les Mimétaiens ne voulaient pas aller en Allemagne ! (témoignage de Maurice Christol)

D'ailleurs, plus tard, l'un d'entre eux, requis pour le S.T.O., prit la fuite dans les collines : il les connaissait mieux que les Allemands qui ne le trouvèrent jamais.

### **Tir aux pigeons**

Comme tous les soldats qui occupent un pays, il y a des écarts de conduite, parfois presque sans gravité. Chez Simone Portigliatti, au château, il y a des pigeons blancs, ils vont sur les toitures. Les Allemands, installés à la Tour et ceux du jeu de boules, s'ennuient. Ils tirent sur les pigeons et les tuent pour rien.

Simone, craignant pour ses poules blanches et les autres, les enduit toutes de cirage noir ! Elle les a camouflées et a pu continuer à consommer ses omelettes. (témoignage de Roland Portigliatti sur sa mère)

### **Les Allemands à Mimet**

Outre les soldats installés au jeu de boules sous les tentes, la règle imposée par l'occupant était de loger des officiers dans des maisons vides (appartenant à des estivants) et dans chaque maison du village, de réserver une pièce à un ou plusieurs soldats. Il s'en trouvait aussi de logés dans l'ancienne chapelle Saint-Sébastien (qui n'existe plus, à sa place il y a la poste).

En 1942, les Allemands, craignant la Résistance, mirent le feu à la chaîne de l'Étoile, puis, en 1944, ils firent sauter la toiture du dernier bâtiment de Notre-Dame-des-Anges qui appartenait à la famille Martin de Marseille, pour les mêmes raisons.

### **Un nommé R...**

Pas loin du bar, Monsieur R... dispose d'une voiture, la seule de Mimet. Chez lui, de la charcuterie à foison, et le reste (marché noir) ! C'est lui qui, d'après la rumeur publique, aurait dénoncé la famille Lévy à des nervis marseillais qui voulaient leur soutirer de l'argent. A la Libération, la Résistance le captura et lui régla son compte quelque part au bord de l'Étang de Berre.

### **Monsieur Ravera Julien, secrétaire de Mairie...**

... et résistant à l'occasion ! Beaucoup de paperasses, de registres, de cartes..., le 20 septembre 1940, on double son traitement. Il était arrivé le 14 mai 1939 et logeait au presbytère, l'ancien, juste à côté de l'église. Monsieur Ravera venait de Simiane où il se méfiait de certains : s'il y avait en ce village des résistants, il y avait aussi d'autres options, comme un peu partout en notre pays ! Un jour, un parachutiste U.S. d'origine italienne se retrouva chez nous. Monsieur Ravera le logea. Comme ce parachutiste disposait d'un émetteur de radio, Monsieur Ravera lui expliqua comment émettre depuis le clocher de l'église. On pouvait y accéder par une trappe du toit et une échelle en fer bâtie contre le mur. Il ne fut jamais pris ! (témoignage de Josette Pastor)

D'autres émettaient depuis le château. Les Allemands les repèrent. Ils s'échappèrent, de justesse. Pour faire fonctionner leur appareil, il fallait des batteries. Dans la précipitation, des gouttes d'acide tombèrent sur les marches en ciment : traces très visibles et évidentes ! Lorsque les Allemands arrivèrent, ils ne les virent pas ! (témoignage de Monsieur Mouyren)

### **SEP 1993, EA-1941-B, de Jean-Jacques Barré**

Officier de l'armée française, J.-J. Barré est passionné par l'aéronautique. Depuis 1927, il travaille sur un engin appelé "etheronef" capable de s'arracher à l'attraction terrestre. Le 24/05/1940, on met fin à ses études.

Le 16/11/1940, elles reprennent clandestinement à Lyon, à la Croix-Rousse, au fond d'une cour : il travaille désormais sur ce qu'on appelle un "obus-fusée" (portée 1.000 kilomètres, à 2.000 mètres à la seconde).

Un septième essai, le 24/09/1942, au Larzac, est un succès complet. Mais, on ne pourra pas continuer en France métropolitaine. On choisit l'Algérie, alors colonie française, mais sous le contrôle de Vichy.

Le 2 novembre 1942, neuf jours avant le passage de ligne de démarcation par l'occupant, le tiers du matériel est embarqué sur l'escorteur "Bônoise". Le 8/11/1942, les Américains débarquent en Afrique du Nord. Les deux-tiers entreposés sur les quais du port de Marseille, sont transportés... au château de Mimet ! Puis la moitié de ces deux-tiers prend le chemin d'une propriété de la famille du commandant Barré près de Lyon ! Le reste est caché dans le château de Mimet, appartenant à Madame Perrier, elle-même d'origine lyonnaise.

Dans ces conditions, et malgré la dispersion de son matériel, Barré continue ses recherches dans la clandestinité.

Il faudra attendre le 3 septembre 1944 et la libération de Lyon, pour que Barré réunisse à nouveau son matériel et reprenne ses essais à Saint-

Mandrier, près de Toulon. Le 15 mars 1945, la fusée EA-1941 prend à nouveau son vol, ce sera un échec. On connaît la suite, avec Ariane.

Mimet et son château ont abrité un moment cette machine grâce au courage des uns, des autres et de Madame Perrier. (témoignage de Monique Rempenault)

### **Le 8 mai 1945**

Roland Portigliatti descend à l'école pour y rejoindre son frère Jean-Marin. Simone, leur maman, a confectionné un drapeau tricolore avec trois morceaux, bleu, blanc, rouge. Il apprend la nouvelle à tous : c'est la paix, la victoire, c'est fini.

Madame David, l'institutrice, ne sait que faire, elle n'a rien, elle donne une pomme à Roland, la pomme de la victoire !

